



Transports
Canada

Transport
Canada

TP 14611 (09/2006)

SÛRES, PLUS SÛRES, ENCORE PLUS SÛRES

VISION SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2010



CCATM • CCMTA
CONSEIL CANADIEN DES ADMINISTRATEURS EN TRANSPORT MOTORISÉ
CANADIAN COUNCIL OF MOTOR TRANSPORT ADMINISTRATORS

Canada

VISION SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2010 CONSTITUE LE PLAN NATIONAL

8 décès — 600 blessés

Il s'agit là de chiffres qui donnent à réfléchir. La bonne nouvelle est que la sécurité sur nos routes s'améliore. Depuis 1984, le nombre de décès attribuables aux collisions de la route a diminué de 33 % et celui des blessures graves, de 35 %.



Source : Police provinciale de l'Ontario

Toutefois, si nous voulons que nos routes soient les plus sûres du monde, nous devons faire mieux. À l'heure actuelle, le Canada se situe au 10^e rang – derrière des pays comme le Royaume-Uni, la Suède et le chef de file actuel, les Pays-Bas. Chacun de ces pays possède d'audacieux plans de sécurité routière dotés d'objectifs précis.

Le Canada a aussi établi ses objectifs. Notre but premier est de diminuer encore de 30 % le nombre de personnes décédées et blessées grièvement d'ici 2010, c'est-à-dire sauver 900 vies et compter 5 500 blessés graves de moins par année.

Le plan comprend aussi des sous-objectifs rattachés à des facteurs qui contribuent aux décès et aux blessures sur nos routes. Ainsi, l'un de ces sous-objectifs consiste à ce qu'au moins 95 % de tous les occupants de véhicules motorisés bouclent leur **ceinture de sécurité** ou soient correctement retenus dans des **sièges de sécurité pour enfants** appropriés.

ONAL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU CANADA. IL VISE À FAIRE EN SORTE

ures — 1 600 collisions

CE QUE NOUS FAISONS

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en collaboration avec les services de police et les autres organismes de sécurité routière, travaillent ensemble à la promotion de notre mission collective, soit faire en sorte que nos routes soient les plus sûres du monde en y réduisant le nombre de décès et de blessures.

Nous nous attaquons aux questions du port de la ceinture de sécurité, de la conduite en état d'ébriété et de la vitesse excessive. Nous nous efforçons aussi de sensibiliser l'opinion publique principalement à l'aide de campagnes de promotion et d'événements spéciaux comme la Semaine de la sécurité routière du Canada, en mai, et Opération Impact, en octobre.

En collaboration avec le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM), nous partageons les résultats et l'information tirée de nos efforts individuels de recherche. Nous coopérons aussi à l'identification de nouveaux secteurs d'étude et d'analyse comme de nouvelles normes portant sur les sièges de sécurité pour enfants.

Nous travaillons étroitement avec les corps policiers de partout au pays à unir nos efforts en matière d'éducation et de respect de la loi en ce qui a trait au port de la ceinture de sécurité, à l'utilisation de sièges de sécurité pour enfants, à la consommation d'alcool au volant, à la sécurité aux intersections et à la vitesse sur nos routes. Nous collaborons aussi à la collecte et au partage de données sur les collisions afin de mieux suivre les progrès accomplis et pour déterminer les points sur lesquels nous devons réorienter nos efforts.

Au niveau provincial et territorial, nous travaillons avec les ministères, la police et le secteur privé pour déterminer les problèmes locaux et les mesures indiquées pour y remédier. Les activités varient, allant du contrôle routier jusqu'aux visites dans les écoles, en passant par la production de brochures, la parution d'annonces dans les médias et la participation aux événements communautaires. Chaque jour, nous cherchons de nouveaux moyens de transmettre nos messages sur la sécurité routière et d'inciter les usagers de la route à s'engager à faire en sorte que nos routes soient les plus sûres du monde.

*Renseignements obtenus de Transports Canada



Vision sécurité routière 2010

Vers les routes les plus sûres au monde

QUE LES ROUTES DU CANADA SOIENT LES PLUS SÛRES DU MONDE.

et un coût de 27 000

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE?

Nous avons tous un rôle à jouer pour rendre nos routes rurales et urbaines plus sûres. En tant qu'usager de la route, vous pouvez respecter certains principes de base chaque fois que vous empruntez une voie publique.

- > Ne conduisez jamais sous l'influence de l'alcool, d'une drogue ou d'un médicament ou lorsque vous êtes incommodé par la fatigue. Vous connaissez certainement déjà les dangers associés à l'alcool au volant et l'importance du choix d'un conducteur désigné. Toutefois, le fait de conduire sans avoir dormi pendant 19 heures équivaut à une concentration de 0,08 d'alcool dans le sang. Si vous êtes fatigué, vous n'êtes pas en état de conduire. Reposez-vous.
- > Bouclez toujours votre ceinture de sécurité, tout en vous assurant que tous vos passagers bouclent la leur et que les enfants sont convenablement retenus dans des sièges de sécurité pour enfants appropriés. Les derniers chiffres nationaux indiquent que 39 % des occupants décédés et que 18 % de ceux qui se sont grièvement blessés dans des collisions de la route ne portaient pas leur ceinture de sécurité. Si vous ne la portez pas, qu'est-ce qui vous retiendra?
- > Ne faites pas de vitesse et lorsque les conditions l'exigent, allez moins vite que la vitesse permise. La vitesse est un élément important de la gravité d'une collision et est en cause dans environ 20 % des collisions mortelles. Réduisez votre vitesse notamment s'il pleut, s'il neige ou s'il y a du brouillard, ou bien lorsque la route est glissante.
- > Soyez encore plus vigilant aux intersections. Sachez qui a la priorité, mais préparez-vous à laisser passer ceux qui ne cèdent pas le chemin. Plus de 30 % des décès attribuables aux collisions se produisent aux intersections. La vitesse en est souvent la cause. Demeurez vigilant; ralentissez au besoin et n'accélérez jamais lorsque le feu devient jaune.
- > Prêtez une attention particulière aux motocyclistes, aux cyclistes et aux piétons, surtout le soir venu. Les chiffres les plus récents nous indiquent que près de 23 % des personnes qui trouvent la mort dans des collisions appartiennent à ce type d'usagers vulnérables de la route, ce qui représente plus de 600 décès par



CHAQUE JOUR, SUR LES ROUTES DU CANADA *

000 \$ pour la société.

année et presque 60 % de ces personnes sont des piétons. Si vous faites partie de cette catégorie, ne traversez qu'aux intersections; s'il n'y a pas de trottoir, restez sur le côté gauche de la route pour être en mesure de voir les autos venant en sens inverse; le soir, portez des vêtements réfléchissants.

- > Soyez attentif. On estime que de 20 à 30 % des collisions sont causées par la distraction du conducteur. Les distractions venant de l'extérieur peuvent comprendre des paysages pittoresques ou la recherche d'une adresse en particulier. Quant aux distractions à l'intérieur du véhicule, elles peuvent aller des conversations avec des passagers jusqu'aux attentions données à de jeunes enfants, en passant par l'écoute de la musique sur des appareils CD ou MP3 ou bien par l'utilisation d'un téléphone cellulaire ou d'un système de navigation. Consacrez toute votre attention à la tâche complexe de la conduite plutôt que de vous laisser emporter par la distraction.
- > Approximativement 20 % de toutes les tragédies de la route impliquent des véhicules commerciaux. Rappelez-vous que les gros camions ont des angles morts à droite, à gauche, en avant et en arrière. Si vous ne voyez pas le conducteur de camion dans son rétroviseur extérieur, les chances sont qu'il ne vous voit pas non plus.

COMMENT EN APPRENDRE D'AVANTAGE SUR LE SUJET

Nous avons besoin de votre engagement et de votre participation pour rendre nos routes plus sûres. Respectez les règles de la route et encouragez les membres de votre famille, vos amis et vos voisins à faire de même. Pour en apprendre davantage sur Vision sécurité routière 2010, ses objectifs et sous-objectifs, ou sur ce qui se passe dans votre milieu, communiquez avec votre gouvernement fédéral, provincial ou territorial ou encore avec le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé. Une liste complète des personnes-ressources est affichée à l'adresse www.visionsecuriteroutiere.ca. Vous pouvez également communiquer par téléphone avec Transports Canada en composant le 1-800-333-0371.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le Ministre des Transports, 2006.